



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 18
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 14/12/2023
Date d'affichage : 22/12/2023

L'an **deux mil vingt trois, le vingt décembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Héléne RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Delphine HUBLIN-PARIS en faveur de M. Christian BEAUDOIN.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Michel BREQUIGNY.

OBJET : Réaménagement du secrétariat et mise en accessibilité de l'accueil : approbation du projet et validation du plan de financement

Monsieur le Maire présente à ses collègues le projet de réaménagement du secrétariat.

Le coût de ce projet est estimé à 18 603,01 euros hors taxes (22 323,61 € T.T.C).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (par 18 Voix Pour) :

- autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la dotation des équipements ruraux ou toute autre instance susceptible d'apporter un concours financier.
- adopte le plan de financement suivant :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Digicode	666,32 €	Etat (40%)	7 441,20 €
Peinture (murs intérieurs)	1 428,73 €	Autofinancement (60%)	11 161,81 €
Plafond (dalles)	360,46 €		
Porte Automatique	6 288,00 €		
Mobilier	8 168,32 €		
Actualisation et divers (10 %)	1 691,18 €		
Total	18 603,01€	Total	18 603,01 €

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 231 du Budget Primitif 2024.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 22/12/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Michel BREQUIGNY.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

